



**RECRUTE**

**UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL DU THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE (h/f)**

Saint-Jean-de-Maurienne est une ville à la montagne au pied des stations de sports d'hiver et des cols mythiques du Tour de France. Placé(e) sous l'autorité du Directeur de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation, l'agent conçoit et met en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement. Il coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles.

**MISSIONS PRINCIPALES**

- Assurer l'installation technique des spectacles et manifestations programmés ou missionnés par la commune, dans le respect des orientations et objectifs définis par sa hiérarchie et des moyens techniques, humains et financiers mis à sa disposition,
- Intervenir en amont, pendant et en aval des manifestations au théâtre ou en extérieur (faisabilité, préparation, organisation, coordination, suivi, démontage, rangement),
- Organiser l'entretien et la maintenance des équipements et installations affectés aux manifestations et gérer les aspects liés à la sécurité de ce matériel,
- Coordonner l'intervention d'intermittents ou de prestataires dans la mise en œuvre d'événements,
- Contribuer au reporting de l'activité du service en faisant remonter oralement (notamment à l'occasion des réunions de service) ou par écrit toute information relative aux activités réalisées, aux besoins, aux dysfonctionnements et anomalies constatés, ainsi que toute préconisation d'amélioration des activités et/ou du fonctionnement du service,
- Régie technique :
  - Formaliser et chiffrer des besoins de l'équipe artistique et les moyens techniques,
  - Assurer le bon déroulement technique des manifestations,
  - Veiller au bon état et au bon fonctionnement des équipements locaux,
  - Assurer les tâches liées aux fonctions sons et lumières,
  - Assurer la gestion de la location du théâtre,

**COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES**

- Posséder une riche culture artistique,
- Maîtriser les aspects techniques liés à la production de spectacles (scénographie, éclairage, son, effets spéciaux...),
- Respecter les règles et principes de sécurité des biens et des personnes dans l'évènementiel,
- Capacités d'analyse, d'anticipation et de synthèse,
- Capacités à résoudre des problèmes complexes,
- Créer et maintenir des relations de bonne qualité,
- Savoir gérer des situations difficiles,
- Large autonomie dans l'organisation du travail,
- Disponibilité et discrétion,
- SSIAP niveau 1,
- Habilitation électrique,
- Permis B.

Conditions particulières d'exercice du métier :

- Emploi du temps annualisé,
- Amplitudes horaires variables (pas de congés en haute saison touristique),
- Horaires irréguliers avec amplitudes variables, pics d'activité liés à la programmation des spectacles,
- Participation aux manifestations,
- Port d'une tenue professionnelle lors des manifestations,

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

## STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Remplacement temporaire d'un agent titulaire
- Agent de la fonction publique territoriale, grade de technicien.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + participation employeur complémentaire santé et prévoyance + RTT.
- Poste à temps complet à pourvoir dès que possible pour une durée d'un mois, potentiellement renouvelable.

Renseignements : M. ROBERT Jérôme – Directeur de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation  
Tél. 04.79.64.47.82

### **Adresser lettre de candidature + CV à :**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mél. [angele.debon@saintjeandemaurienne.fr](mailto:angele.debon@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le 31 octobre 2022**